

ÉFAI
EUR 27/005/2007
WA 11-07
10 mai 2007

[title: act now SVAW page]

Hongrie. Pas de justice pour les femmes violées au foyer

« Au moins 85 p. cent d'entre elles sont des putes, mais elles n'obtiennent pas ce qu'elles veulent. Ce sont des prostituées, ouvertement ou secrètement. »

Un policier spécialisé dans les affaires de viol

En Hongrie, le gouvernement ne protège pas les femmes contre le viol et les autres violences sexuelles commis au foyer. Du fait de préjugés largement répandus, de l'inaction des autorités et des insuffisances du système judiciaire, les victimes ne peuvent souvent pas obtenir justice.

De nombreuses affaires ne sont jamais examinées par les tribunaux. Les femmes hésitent à signaler un viol car elles craignent de subir des représailles ou des humiliations au cours de la procédure. Souvent, la police ne mène pas d'enquête digne de ce nom et les preuves médico-légales ne sont pas correctement relevées. Lorsqu'elles parviennent à obtenir un procès, les victimes doivent faire face à l'opinion selon laquelle il est acceptable qu'un homme impose des relations sexuelles à son épouse et que c'est la femme qui est responsable du viol.

« Cela fait dix ans que je suis juge et, pour vous dire la vérité, si moi-même j'étais violée, je ne le signalerais pas. C'est à la victime de se défendre et de tout prouver. » Une juge

Le gouvernement hongrois doit prendre maintenant les mesures nécessaires pour mettre fin à ces violences.

[Name and address of Prime Minister]

Premier ministre :

Ferenc Gyurcsány

Prime Minister

1055 Budapest

Kossuth Lajos tér 1-3.

Hongrie

Fax : (+36 1) 441-2112

Courriel : Ferenc.Gyurcsany@meh.hu

Site Internet : www.meh.hu

[Letter text]

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation au sujet de l'insuffisance des mesures destinées à protéger les femmes violées par leur compagnon ou victimes d'autres violences sexuelles au foyer, et à leur garantir une réparation.

Je trouve inquiétant qu'en Hongrie si peu de femmes signalent les viols et les autres violences sexuelles subis au foyer, que l'État, la police et le système judiciaire réagissent de façon souvent insuffisante lorsqu'une femme porte plainte pour violence sexuelle, et qu'il subsiste des

préjugés selon lesquels il est acceptable qu'un homme impose des relations sexuelles à son épouse.

Je vous demande instamment de respecter l'obligation internationale qui incombe à la Hongrie de protéger les femmes et les jeunes filles, en faisant d'urgence le nécessaire pour faire face au problème des viols et des autres formes de violence sexuelle commis au foyer. Je vous exhorte à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre ces violences dont les femmes sont victimes au foyer en Hongrie, en particulier

- en veillant à ce que soient mises en œuvre des modifications de la législation et des réformes de la procédure policière et judiciaire pour protéger efficacement les femmes et permettre à celles qui ont été victimes d'un viol ou d'autres violences sexuelles au foyer d'obtenir réparation ;
- en faisant en sorte que des services d'assistance spécialisés soient disponibles dans tout le pays pour les femmes victimes d'un viol ou d'autres violences sexuelles, et que le personnel chargé des soins médicaux et de l'assistance sociale soit convenablement formé pour faire face aux réalités et répondre aux besoins des victimes ;
- en organisant et en finançant une campagne nationale de sensibilisation du public, avec des organisations de la société civile, en vue de combattre les préjugés actuels liés au viol et aux violences sexuelles commis au foyer et en raison desquels les victimes font l'objet d'un traitement discriminatoire et d'une stigmatisation et ne voient pas leur plainte traitée comme il se doit.

Je vous exhorte à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les préjugés relatifs au viol et aux violences sexuelles dont des femmes sont victimes dans leur foyer, en Hongrie.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

[link from SVAW homepages]

→ Agissez ! Hongrie. Viol conjugal : pas de justice pour les victimes

→ Lisez le rapport *Hungary: Cries unheard – The failure to protect women from rape and sexual violence in the home*, dont il existe un résumé en français : [Hongrie. Crier dans le silence. Viols et violences sexuelles au foyer. Des femmes privées de protection.](#)

→ Halte à la violence contre les femmes : regardez et téléchargez le message vidéo

[Text for amnesty.org]

Hongrie. Pas de justice pour les femmes violées au foyer

En Hongrie, les femmes violées au foyer n'obtiennent pas justice

Agissez pour défendre les droits des femmes en Hongrie